COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 9 novembre 2026

Présents : Francis DUPRE (Président), Ibrahim BENLARBI, BENOOIT Luc, POINSOT Solenne, Oury SY, Aurélien FRAIOLI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FORFAIT AVISÉ
1ER FORFAIT

Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF

SENIORS F A 8

D1 du 07/11/2026
79613648 GUYANCOURT ES 1

U18F A 11

D1 du 31/10/2026
79752450 MONTIGNY LE BTX AS 1

FEUILLES MANQUANTES CHALLENGE AUTOMNE

Amende 20€
Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF
Plateaux du 03/10/2026

U13 F

508864 TRAPPES ES
551985 PORT MARLY CS

MATCHS REMIS

Les clubs concernés peuvent s'accorder ensemble sur une autre date avant celle proposée.

A JOUER LE MERCREDI 25 NOVEMBRE A 18H30

U18 F A 11

D1
79752452 - PLAISIROIS FO / RAMBOUILLET FC
79820797 - LES MUREAUX OFC / VOISINS FC

A JOUER LE MERCREDI 25 NOVEMBRE A 20H

SENIORS F A 11

D1
79613065 - MAURECOURT FC / SPORTING VAL DE SEINE FCF

CRITERIUMS

U15 F A 8

Courrier de Ent Portes IDF - Breval relatif à la refonte des poules.
La Commission a décidé de séparer les clubs en deux poules géographiques pour cette première phase afin de rajouter trois clubs nouvellement inscrits ou n'ayant pas trouvé l'effectif pour le championnat à 11.
Dans les faits, certaines rencontres déjà jouées créent des trous dans le calendrier. La commission ajoute des rencontres, hors compétition, sur la date du 12 décembre et/ou du 9 janvier.
Sur la date du 5 décembre est prévu un tour de coupe.

De plus, cette compétition foot à 8 étant un format criterium et non championnat sans montées ni descentes, elle est organisée en deux phases avec la possibilité d'intégration d'équipes au début des phases. Il n'est donc pas possible de passer sur une formule championnat aller-retour.

PLATEAUX FILLOFOOT ET FOOT A 5

Les plateaux sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.

L'équipe de BONNIERES FRENEUSE FC intègre les plateaux à partir du 21/11, des changements ont été effectués pour ces plateaux.

CHALLENGE U9F

Vous pouvez à présent vous inscrire au challenge **U9 Féminin** via le module Foot Animation et Loisir (accessible par Footclubs).

Les dates des plateaux sont données dans le module.

Les joueuses **U7F, U8F et U9F** peuvent participer à ce challenge. Vous pouvez inscrire 2 équipes mais celles-ci ne seront pas affectées au même plateau.

Clôture des inscriptions le 15 novembre prochain.

COUPES DES YVELINES FUTSAL

Les inscriptions sont à saisir sur la plateforme engagement

La commission prolonge le délai d'inscription jusqu'au **15 novembre**. Les dates des plateaux sont sur le calendrier général du foot féminin (dates susceptibles d'être modifiées en fonction des créneaux gymnase obtenus).

COURRIERS

PORTES IDF FCF 761070
Courrier du club demandant le désengagement de son équipe U15F en Coupe des Yvelines Futsal.
La Commission prend note et annule cet engagement.

SPORTING CLUB VAL DE SEINE 765226
Courrier du club informant l'impossibilité de récupérer la rencontre U13F et Séniors F sur la tablette.
La Commission prend note et vous demande de veillez à bien rattacher la compétition au compte de l'éducateur concerné.
Pour la rencontre U13F, la commission demande au club des Mureaux la feuille de match papier.

SARTROUVILLE ES 542459
Courrier du club informant de la non-utilisation de la FMI sur sa rencontre U13F.
La Commission prend note et vous demande de veillez à bien rattacher la compétition au compte de l'éducateur concerné.

SARTROUVILLE ES 542459
Courrier du club informant de l'impossibilité d'accueillir le plateau U13F à 5 du 21/11/2026
La commission demande au club de PLAISIROIS FO si ses installations sont disponibles pour recevoir ce plateau.

VERSAILLES 78 FC 500650
Courrier du club demandant de jouer ses rencontres U11F et U13F à 12h30 durant toute la saison.
L'horaire étant dérogatoire, la commission accepte cette demande.

VOISINS FC 534673
Courrier du club demandant de jouer ses rencontres U13F à 12h30 durant toute la saison.
L'horaire étant dérogatoire, la commission accepte cette demande.

VELIZY ASC 517482
Courrier du club informant de la fermeture de ses installations le 11 novembre (communication transmise de la mairie).
En application du règlement de la compétition, la Commission inverse la rencontre pour dire match à jouer le 11 novembre sur les installations de POISSY.
Si celles-ci sont également fermées, la rencontre se jouera le mercredi 18 novembre sur le terrain de VELIZY ASC.

VERNOUILLET 560667
Courrier transmis à la commission Statuts et Règlements pour traiter du sort de la rencontre.
La Commission rappelle au club de Chanteloup que les licenciées U14F ne peuvent pas participer aux compétitions de la catégorie U13F.